Bulletin des Anciens

UNIVERSITE DE MONCTON

MARS 1978 NUMERO 53

Création du Fonds de bourses "Clément Cormier" — Voir page 3

UNIVERSITE DE MONCTON

BULLETIN

DES ANCIENS

MARS 1978 • NUMERO 53

Le BULLETIN DES ANCIENS de l'Université de Moncton est une revue trimestrielle tirée à 8 000 exemplaires et publiée par le Service de l'information, en collaboration avec le Service des anciens et du développement du Centre universitaire de Moncton. Les textes, lettres, photographies et renseignements doivent être adressés au **Service de l'information, pièce 282, édifice Taillon, Université de Moncton, Moncton, N.-B. E1A 3E9, téléphone: (506) 858-4129**

Parution: septembre, décembre, mars et juin

Coordination: Paul-Emile Benoit

Présentation et mise en page: Gaston M. Emond

Rédaction: Marie-P. Allard, Paul-Emile Benoit, Gaston M. Emond et Ginette Sainte-Marie

Reproduction des articles autorisée
Montage et impression:
Imprimerie Acadienne Ltée
76, rue Church
Moncton, N.-B.

Les photographies, sauf indication du contraire, sont du STUDIO ARNOLD, Moncton.

Le Conseil d'administration A.U.M. 1978

George Bouchard, cl '69
président

Léopold Belliveau, cl '54
président sortant

Armand Brun, cl '64
vice-président

Fernand Arsenault, cl '51
vice-président

Ghislaine Crawford, cl '72
vice-présidente

Gilbert Doucet, cl '53
secrétaire

Ulysse Belliveau, cl '51
trésorier

Blanche Bourgeois, cl '48
conseillère

Claude Chiasson, cl '64
conseiller

Clarence Cormier, cl '58
conseiller

Conrad LeBlanc, cl '66
conseiller

Roland Maurice, cl '49
conseiller

Jacques Roy, cl '71
conseiller

William P. Boucher
membre ex-officio

Le personnel permanent du Service des anciens et du développement:

William P. Boucher, directeur
Huguette Hébert et Aline Bélanger, secrétaires

Téléphone: 858-4130 ou 858-4131
Local 290, édifice Taillon, U. de M.

CHORALE SYMPHONIQUE DE L'U de M — Les profits réalisés au bal de la Saint-Valentin du Club régional des anciens et amis de l'U de M serviront à acheter des costumes aux membres de la Chorale symphonique qu'on aperçoit dans notre photo. Ils sont, en ordre alphabétique: Doria Albert, Lucien Allard, Carole Arseneau, Brenda Beaulieu, Ginette Bernard, Yves Binette, James Blight, Lina Boudreau, Michelle Bourgoin, Diane Bourque, Louise Bourque, Claude Brisson, Adélia Chiasson, Jean-Guy Comeau, Anne Cormier, Arsène Cormier, Michel Cormier, Roger Côté, Marie-Line Desjardins, Guy Dionne, Alice Marie Doucet, Gilles Dubé, Murielle Duguay, Patricia Egan, Mario Elward, Jean-Denis Frigault, Michel Gagné, Gregory Gallant, Marie Gaudet, Maxime Gauthier, Marc Girouard, Michel Giroux, Réjean Godbout, Serge Guitar, Marthe Jacobson, Cynthia Kavanaugh, Johanne Kirouac, Pierre Lafrenière, Johanne Landry, Maurice Lang, Livain Lanteigne, Brigitte Lavoie, Christiane LeBlanc, Larry LeBlanc, Maurice LeBlanc, Philippe LeBlanc, Michel Léger, Daniel MacLeod, Mireille Nadeau, Lucille Ouellette, Madeleine Paillard, Monique Pitre, Paul Pitre, Angèle Poirier, Gilles Richard, Jolène Richard, Maurice Richard, Normand Richard, Omer Richard, Euclide Robichaud, Evelyne Roy, Gisèle Roy, Jocelyne Roy, Marthe Roy, Adrienne Savoie, Carmelle Valotaire et Daniel Violette. A droite dans la première rangée on aperçoit le directeur de la chorale symphonique, M. Brian Ellard, également directeur du Département de musique à l'U de M.

COUVERTURE

Le fonds de bourses Clément Cormier de l'Association des anciens et amis de l'Université de Moncton a été mis sur pied dans le but d'aider, à attirer au Centre universitaire de Moncton, un plus grand nombre d'étudiants francophones doués des Maritimes et des Iles-de-la-Madeleine. A une réception au cours de laquelle le fonds de bourses a été lancé officiellement, le président de l'AUM, M. George Bouchard en a profité pour remettre un chèque au montant de 20 000 dollars à M. Victor Ross recteur adjoint du Centre universitaire de Moncton, en présence d'un homme souriant, M. Ulysse Belliveau, trésorier de l'AUM (voir article page 3).

BIBLIOTHEQUE
UNIVERSITE DE MONCTON
MONCTON, N.-B.
15 MARS 1978

L'AUM crée le fonds de bourses Clément Cormier

Il arrive assez fréquemment que les étudiants francophones les plus doués poursuivent leurs études dans les autres universités canadiennes car celles-ci sont plus en mesure que l'Université de Moncton d'offrir des bourses d'études de montants plus élevés.

Consciente de cette situation, l'Association des anciens et amis de l'U de M vient de créer le fonds de bourses Clément Cormier qui servira à attribuer des bourses aux futurs étudiants francophones les plus doués des provinces Maritimes et des Iles-de-la-Madeleine ou à ceux qui fréquentent déjà le Centre universitaire de Moncton.

L'Association a déjà remis le mois dernier au Centre universitaire de Moncton la généreuse somme de 20 000 dollars. Ce montant n'est toutefois que la première contribution puisqu'un objectif de un million de dollars a été fixé par les organisateurs.

Plusieurs moyens sont envisagés par l'A.U.M. pour recueillir des fonds à chaque année. Mentionnons la formation du Club du bingo et la campagne de sollicitation comprenant des dons individuels et de successions.

Le bingo des anciens devient donc un événement annuel sous la présidence de Ulysse Belliveau, présentement trésorier de l'AUM et gérant de la Caisse populaire l'Assomption à Moncton. L'an dernier, le bingo a connu un franc succès et les profits ont été versés au fonds de bourses Clément Cormier. Ce premier bingo était sous la direction de l'actuel président de l'AUM, M. George Bouchard d'Edmundston.

Quant à la campagne de sollicitation, elle se tiendra annuellement auprès des anciens et amis et sera sous la direction du Dr Roland Maurice, oto-rhino-laryngologiste de Moncton.

DON IMPORTANT DU FONDS DE BOURSES CLEMENT CORMIER — La somme de $20 000, voilà la première contribution faite au fonds de bourses Clément Cormier par l'Association des anciens et amis de l'Université de Moncton. Les bourses serviront à intéresser un plus grand nombre d'étudiants francophones doués à poursuivre leurs études au Centre universitaire de Moncton. Notre photo nous fait voir, chèque en mains, de gauche à droite: MM. George Bouchard, président de l'AUM; Jean Cadieux, recteur de l'Université de Moncton; Médard Collette, vice-recteur à l'administration au Centre universitaire de Moncton et Victor Ross, recteur adjoint du même Centre.

A chaque année, 75 pourcent de la somme recueillie au fonds de bourses Clément Cormier, sera versée dans un fonds de fiducie alors que l'autre 25 pourcent sera remis au Service d'aide financière du Centre universitaire de Moncton.

Le Service d'aide financière attribuera des bourses aux étudiants francophones des Maritimes et des Iles-de-la-Madeleine qui ont l'intention de s'inscrire ou qui sont déjà inscrits à un programme d'études offert au Centre universitaire de Moncton. Les critères de sélection seront les mêmes que ceux déjà utilisés par le Service d'aide financière, c'est-à-dire le rendement scolaire, la participation aux activités para-scolaires, etc.

Notons que le nom de Clément Cormier a été choisi par l'Association des anciens et amis afin de rendre hommage au Père Clément Cormier qui a grandement contribué à la création et au développement de l'Université de Moncton en plus d'avoir été le premier recteur et d'être présentement le chancelier de l'Université.

L'Association des anciens et amis veut donc par son fonds de bourses Clément Cormier, poursuivre l'oeuvre entreprise par ce fondateur en aidant financièrement à la formation universitaire des Acadiens.

Un nouveau projet voit le jour:

C'est officiel! Le Comité d'embellissement de l'Association des anciens et amis lance un vaste projet d'aménagement d'un jardin "arboretum" qui regroupera plusieurs variétés d'arbres qui ont eu ou qui ont encore une signification et un rôle importants dans la vie des Acadiens.

C'est à la réunion du vendredi 17 février dernier que le Comité a fait sien ce projet qui doit s'échelonner sur une période de 10 ans et qui sera réalisé sur un terrain de cinq acres recouvrant une partie de la colline à proximité des résidences Ste-Croix et Lafrance et s'étendant vers le sud en direction du marais jusqu'au ruisseau Hall.

Projet ambitieux, le jardin Arboretum consistera à aménager plusieurs sections de jardins qui porteront chacune sur un thème précis. Un projet spécifique sera entrepris à chaque année.

L'érablière

Pour la première année, le Comité s'est donné comme objectif de débuter l'aménagement d'une érablière. Le lancement a été fixé au 27 mai et l'on procèdera à ce moment à la plantation d'environ 50 érables de diverses espèces, qui pourront devenir fonctionnels à l'avenir. Autour du thème "le rôle des érablières dans la vie des Acadiens", le comité entend présenter l'historique des sucreries, l'influence de cette activité sur le style de vie des Acadiens, etc.

Une autre section aura pour but de démontrer les talents des Acadiens en ébénisterie (fabrication de meubles). Dans cette section du jardin, on plantera des variétés d'arbres dont les Acadiens se servaient autrefois et encore de nos jours pour les travaux de menuiserie (le chêne, le pin, le noyer, etc.).

D'autres sections de l'arboretum seront aménagées à partir de plusieurs autres thèmes: les Acadiens et le bois de chauffage, les arbres fruitiers, les arbres utilisés pour l'embellissement des propriétés et pour la protection contre les intempéries (soleil, vent, neige . . .).

Etang et aboîteau

On prévoit en plus l'aménagement d'un étang en utilisant une source qui coule présentement à flanc de colline et dont le débit d'eau peut être contrôlé par la construction d'une digue et d'un aboîteau. On sait que l'étang et l'aboîteau ont joué un rôle important dans la vie des Acadiens. Près de l'aboîteau seraient plantés des saules dont les racines serviront à tapisser le sol tandis que des peupliers enligneront les bords de l'étang.

Avec les années, il est prévu que le jardin Arboretum deviendra un centre impressionnant contenant plus de 87 variétés d'arbres dont plusieurs n'existent plus de nos jours, tel le noyer noir qui était autrefois utilisé pour la fabrication de meubles de grande qualité.

Selon les responsables, le site se prête idéalement à la réalisation du projet, puisqu'il présente plusieurs niveaux d'élévation. En effet, le haut de la colline possède un excellent drainage naturel pour la culture de certaines variétés d'arbres; au milieu de la colline, le drainage est moyen et enfin au bas de la colline, le terrain humide est excellent pour d'autres variétés d'arbres, telles les saules, etc.

Bibliothèque vivante

Selon le président du Comité d'embellissement, M. Louis Lapierre, l'arboretum deviendra une véritable "bibliothèque vivante" où les gens pourront examiner sur place les diverses variétés d'arbres qui ont eu de l'importance dans la vie des Acadiens. "Le projet revêt un caractère éducatif et historique qui permettra aux jeunes d'en connaître davantage sur le mode de vie de nos ancêtres," explique-t-il.

Dans le but d'impliquer davantage les étudiants tant du niveau secondaire qu'universitaire, des recherches seront faites à chaque année autour des thèmes et on prévoit la publication d'un certain nombre de fascicules. Selon M.

L'aménagement d'un "Jardin arboretum"

LE SITE DU JARDIN ARBORETUM — Les membres du Comité d'embellissement de l'A.U.M. examinent le site du futur jardin arboretum, qui naîtra officiellement le 27 mai par la plantation d'une érablière. De gauche à droite: Aurèle Gaudet, William P. Boucher, Louis Lapierre, Me Emery Brison, Me Sylvio Savoie, Elide Albert, Juge Claudius Léger, Armand Cormier et Armand Brun. Etaient absents au moment de la prise de photo: Alphonse Arsenault, P. Rémi Rossignol, Eustache Haché, Arthur Gaudet, Dr Georges Cormier et Dr Gabriel Léger.

Lapierre, ces recherches et ces publications pourraient être entreprises en collaboration avec le Centre d'études acadiennes de l'Université. "Les jeunes pourraient faire des recherches pour découvrir le rôle du sapin et de l'épinette dans la vie des Acadiens," ajoute-t-il à titre d'exemple.

Il est également prévu que le jardin s'intégrera aux développements futurs du campus. L'Arboretum se situera dans le futur axe des piétons et ceux-ci utiliseront les allées du jardin pour se diriger vers le centre-ville.

Financement

Il va dire qu'un projet de cette envergure nécessitera un programme de financement spécial. Le Comité des anciens prévoit la mise sur pied d'une fondation. Déjà une personne de la région a fait une contribution importante devant être utilisée à cette fin.

Par ailleurs, les anciens et amis seront aussi appelés à contribuer à la réalisation du jardin arboretum. Des dons seront sollicités et un programme sera établi afin de permettre aux classes de finissants

de faire le don d'un arbre en guise de geste symbolique marquant leur passage à l'Université.

Dans l'immédiat, le groupe présentera un projet auprès du programme Jeunesse Canada au travail. Si le projet est accepté, on procèdera à l'embauche de quatre étudiants en génie dont la tâche sera d'effectuer cet été les travaux d'ingénierie de base, tels l'arpentage, le tracé des chemins, les niveaux d'élévation, le drainage, etc. Ces étudiants construiront aussi une maquette du jardin devant servir à la campagne de sollicitation.

Selon le président du Comité, le jardin Arboretum vient remplacer la traditionnelle Fête des arbres qui avait lieu à chaque printemps et qui donnait l'occasion aux anciens et amis de contribuer à l'embellissement du campus par la plantation d'arbres. Selon M. Lapierre, "le plus gros travail a été fait de ce côté et les anciens ont certainement fait leur part", a-t-il indiqué. "Nous leur demandons maintenant d'aider à la réalisation de ce nouveau projet qui, en plus d'être unique et innovateur, sera une source de fierté pour tous", a-t-il ajouté.

Nominations à L'Ecole de droit

Le recteur de l'Université de Moncton, M. Jean Cadieux, vient d'annoncer la nomination de Me Pierre Patenaude, au poste de doyen de la nouvelle Ecole de droit qui ouvrira ses portes au Centre universitaire de Moncton à l'automne.

Professeur de droit constitutionnel et des libertés publiques à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke depuis 1970, M. Patenaude possède une vaste expérience dans les domaines de l'enseignement, de la recherche et de la pratique du droit.

Outre à l'Université de Sherbrooke, M. Patenaude a aussi enseigné, à titre de professeur invité, à plusieurs autres universités, dont l'Ecole des hautes études commerciales de l'Université de Montréal (droit des affaires), la Faculté de droit et des sciences économiques de Montpellier, France, la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa, l'Université Bishop's et Osgoode Hall Law School de Toronto.

Dans le domaine de la recherche, M. Patenaude a été directeur du groupe de recherches en droit des Communications projet subventionné par le ministère de l'Education du Québec, le ministère fédéral de la Justice et l'Université de Sherbrooke. Il a également dirigé un groupe d'études sur la Constitution canadienne, subventionné par le Conseil des arts du Canada.

Le nouveau doyen est l'auteur d'un nombre important de publications portant sur divers aspects du domaine juridique. Il a été élu président de la Section de droit constitutionnel et membre de l'exécutif de l'Association des professeurs de droit du Canada. En outre, il est président de l'Association des professeurs de droit constitutionnel du Canada et membre du Barreau du Québec. Ses activités professionnelles lui ont aussi permis de servir d'avocat-consultant à la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec.

Pierre Patenaude

Simone Clermont

Titulaire d'un baccalauréat ès arts, d'une licence en droit et d'un diplôme d'études supérieures de l'Université de Montréal, M. Patenaude a également complèter sa scolarité de doctorat.

Simonne Clermont

Madame Simonne Clermont a été nommée responsable de la bibliothèque de l'Ecole de droit.

Madame Clermont, qui a occupé diverses fonctions dans le domaine de la bibliothéconomie, était au service de la Bibliothèque Champlain de l'Université de Moncton depuis 1968.

Originaire de Moncton, Madame Clermont détient un Baccalauréat ès arts et un baccalauréat en éducation de l'Université de Moncton, un baccalauréat en bibliothéconomie de l'Université de Montréal (1965); et une maîtrise en bibliothéconomie de University of British Columbia (1976).

La promotion et la diffusion de la culture

Après plusieurs années d'existence et de multiples péripities, le Conseil de la promotion et de la diffusion de la culture (C.P.D.C.) s'est donné une nouvelle structure en octobre 1975 et une nouvelle orientation en juin 1976.

Dans le but de se fixer de nouveaux objectifs et d'abandonner son rôle de gérance d'artistes sauf dans le cas des tournées, le C.P.D.C. a décidé d'entreprendre une étude afin de rendre la culture accessible à tous les Acadiens et francophones de la province.

Par son programme de développement de la culture, le C.P.D.C. a l'intention d'oeuvrer dans tous les domaines de la culture tels la chanson, les arts visuels, la musique, l'artisanat, le théâtre, l'histoire (domaines qui connaissent de plus en plus d'essor au Nouveau-Brunswick), et aussi dans les domaines moins développés dont le cinéma, la littérature et la danse.

Cette orientation du C.P.D.C. nécessitera des plans d'action visant à encourager la créativité, la productivité, la promotion et la diffusion de tous ces activités culturelles.

Pour mener à bien cette tâche, le C.P.D.C. n'a actuellement que quatre employés à plein temps dont deux sont anciens de l'Université de Moncton, soit le directeur général, Noël Leclerc, qui a fait des études en philosophie à l'U de M, le directeur adjoint, Desmond Maillet, qui a étudié la sociologie et la philosophie à l'Université de 1969 à 1973 et l'agent d'information, Bernadette Landry qui doit terminer sa scolarité de maîtrise en français cette année à l'U de M. Alberte Gautreau, la secrétaire est la quatrième employée du C.P.D.C.

Quant à la structure du C.P.D.C. adoptée depuis 1975, outre le bureau de direction, elle consiste en un Conseil d'administration formé d'un représentant de chacun des organismes membres du C.P.D.C. Les membres sont l'Alliance chorale, la Fédération des sociétés historiques francophones du Nouveau-Brunswick et les huit Sociétés culturelles régionales de la province: Edmundston, Campbellton, Bathurst, Péninsule Acadienne, Kent-Sud, Moncton, St-Jean et Fredericton.

Plusieurs anciens siègent également au Conseil d'administration qui est composé de Donatien Gaudet, représentant la région de Moncton, Gérard Arsenault, Bouctouche; Rhéal Roussel, Bathurst; Réjean Poirier, Péninsule Acadienne; Gerry Martel, Campbellton, Audrey Saintonge, Edmundston; Doris Bouchard, Fredericton; Michel Giroux, St-Jean; Aline O'Brien, Alliance Chorale et Père Maurice Léger représentant la Fédération.

Le bureau de direction comprend la présidente Janine Côté, de Campbellton; la vice-présidente, Béatrice Beaulieu d'Edmundston; le trésorier Richard Caissie et Audrey Saintonge, qui agit comme conseillère.

"Ecoutez tous, petits et grands"

Chansons de Pré-d'en-Haut recueillies par Charlotte Cormier

L'ethnomusicologue Charlotte Cormier, responsable de la section folklore au Centre d'études acadiennes du Centre universitaire de Moncton, vient de voir un de ses plus précieux rêves devenir réalité.

En effet, "Ecoutez-tous petits et grands," chansons de Pré-d'en-Haut, constitue une oeuvre unique en son genre puisqu'elle allie chansons sur disques 33 tours, photos, textes et transcription musicale des chansons, commentaires de l'auteur, histoires, anecdotes et légendes de ce coin du pays.

Issu de sa thèse en ethnomusicologie présentée à l'Ecole des hautes études en sciences sociales à Paris dont Mad. Cormier est diplômée en octobre 1977, ce travail, échelonné sur une période de trois ans, a nécessité des enquêtes sur le terrain, des prises et reprises de photos (l'auteur a dû se faire photographe professionnel pour la circonstance), enregistrement de haute qualité et cela plus d'une fois, auprès des personnes de Pré-d'en-Haut l'essence même de ce volume de 90 pages.

L'oeuvre comme l'indique d'ailleurs son titre "Ecoutez-tous petits et grands", chansons de Pré-d'en-Haut, veut rendre un hommage, de façon concrète, à la culture acadienne populaire et suscitera un vif intérêt puisque la première préoccupation de l'auteur a été de la rendre accessible à tous.

Notons que Jean-Claude Dupont, directeur des Archives de folklore de l'Université Laval à Québec, a contribué de façon originale en créant spécialement pour l'auteur le tableau de la page couverture, intitulé "La chanteuse de complaintes", tableau qui illustre, en accord avec le dernier chapitre du livre, le chanteur acadien dans son milieu, son attitude lorsqu'il chante. La peinture représente une femme debout, mains appuyées au dossier d'une chaise, entourée de personnages des veillées traditionnelles, le tout dans le décor d'une cuisine acadienne.

Quand à la page arrière du livre, nous retrouvons une photo et quelques notes sur l'auteur de même qu'un extrait de l'avant-propos.

En ce qui a trait à la distribution, plusieurs lancements sont prévus d'ici avril et une tournée organisée par le ministère de la Jeunesse, des Loisirs et des Ressources culturelles, a été proposée à l'auteur dans le but de promouvoir et de mieux faire connaître à la population, les auteurs du milieu de même que leurs oeuvres.

L'oeuvre, publiée à 2000 exemplaires, sera en vente au coût de $8, à l'occasion des lancements prévus jusqu'à présent, à Pré-d'en-Haut, Bathurst, Edmundston et Summerside à l'Ile-du-Prince-Edouard.

Charlotte Cormier, ethnomusicologue, originaire de Moncton, a obtenu son premier diplôme universitaire de l'Université de Moncton en 1963. Elle a également mis sur pied la section folklore du Centre d'études acadiennes de l'U de M. En plus d'être musicienne et écrivain, elle a fait connaître le folklore acadien par des enquêtes en Acadie et en Louisiane, des conférences, articles, cours à l'U de M, tours de chant, stages émissions et chroniques au réseau national de Radio-Canada. Elle a de plus participé entre autres à la Biennale de la francophonie qui a eu lieu à Moncton en août 1977 et à l'émission "Les beaux dimanches" en décembre dernier.

Roman d'anticipation publié par un ancien

"L'Acadien reprend son pays" — 1987, "Les exilés étaient là, les romantiques du retour, les compétences revenues pour rebâtir. Les Acadiens venaient de s'exorciser, de se débarrasser de ces maladies qui vous assaillent lorsqu'on n'a pas son espace vital. C'était la fin du discours nostalgique et de l'éternelle complainte des malheurs passés. L'heure du renouveau était là. Les moments, les années, les siècles de lutte avaient débouché sur un ordre nouveau pour l'Acadie et pour tous les humains. Un des derniers peuples colonisés venait de franchir une première étape, celle de rêver à la vie plutôt qu'à l'humiliation." C'est un peu en ces termes que l'auteur Claude LeBouthillier s'exprime quand il parle de son pays, dans son roman d'anticipation *"L'Acadien reprend son pays"*, paru récemment aux Editions d'Acadie. Mentionnons aussi que l'auteur est diplômé de la maîtrise ès arts en psychologie de l'Université de Moncton en mai 1973. Le livre est en vente au coût de $4.50 dans toutes les bonnes librairies notamment à La Librairie acadienne du campus et de la place Champlain.

Agréables moments passés . . . à la soirée d'hommages à l'AUM

Pour la troisième année consécutive, le Centre universitaire de Moncton a tenu à rendre hommage, au cours d'une réception au Salon du Chancelier, aux dirigeants de l'Association des anciens et amis ainsi qu'aux diverses personnes qui oeuvrent au sein des comités et du Fonds de développement.

C'est cette occasion que l'A.U.M. a choisie pour lancer le Fonds de bourses Clément Cormier avec la présentation à l'Université d'une première contribution de 20 000 dollars. Un hommage spécial a également été rendu à M. Léopold Belliveau en reconnaissance des services qu'il a rendu à l'Université et aux anciens pendant son mandat à la présidence de l'A.U.M. de 1975 à 1977.

La réception avait lieu le 10 février, soit la veille du Bal de la Saint-Valentin, organisé par le Club régional et dont les profits seront versés à la Chorale symphonique de l'U de M pour l'achat de costumes.

Les lecteurs trouveront dans ces deux pages de brefs comptes rendus de ces activités.

TROIS PRESIDENTS DE L'A.U.M. — Le recteur-adjoint du Centre universitaire de Moncton, M. Victor Ross (à droite), s'entretient avec le président actuel de l'Association des anciens et amis, M. George Bouchard d'Edmundston et deux anciens présidents de l'A.U.M, Charles-Emery Brison de Moncton (1973-75), et Bernard Poirier de Fredericton (1971-73). La réception, offerte par l'Université dans le but de rendre hommage aux dirigeants de l'Association et du Fonds de développement, se tenait au Salon du Chancelier de l'édifice Taillon. A l'arrière-plan, le tableau du chancelier actuel de l'Université, Rév. Clément Cormier, C.C., c.s.c., oeuvre de l'artiste Claude Picard d'Edmundston.

De nombreuses personnes, oeuvrant au sein des conseils et des comités de l'Association des anciens et amis étaient présentes lors de la réception tenue au Salon du Chancelier de l'édifice Taillon le 10 février dernier, soit la veille du Bal de la Saint-Valentin. On aperçoit ci-dessus, dans l'ordre habituel: Claude Bourque, directeur du quotidien l'Evangéline et membre du Club régional A.U.M.; Blanche Bourgeois, éducatrice, docteur d'honneur de l'U de M et membre du Conseil de direction de l'A.U.M.; Ghislaine Crawford, enseignante et vice-présidente de l'Association ainsi que George Bouchard, président de l'A.U.M. A l'arrière-plan, le tableau du Frère Léopold Taillon, peint par l'artiste Claude Picard d'Edmundston.

HOMMAGES RENDUS AU PRESIDENT SORTANT — Les dirigeants de l'Université et de l'Association des anciens et amis ont rendu hommage au président sortant de l'A.U.M. M. Léopold Belliveau, pour les multiples services qu'il a rendu à l'Université et à l'Association pendant son mandat à la présidence, soit de 1975 à 1977. Le président actuel de l'A.U.M., George Bouchard, a dévoilé une photo encadrée de M. Belliveau qui sera exposée en compagnie des anciens présidents, au Secrétariat de l'Association. M. Belliveau n'a malheureusement pas pu se rendre à la réception, puisqu'il était retenu à la maison par une mauvaise grippe. Dans l'ordre habituel: M. Bouchard; Norman Landry, président du Club des Aigles Bleus; Adrien Babineau, président du Club régional; Ulysse Belliveau, trésorier de l'Association et président du Comité du bingo annuel, ainsi que Victor Ross, recteur-adjoint du Centre universitaire de Moncton.

. . . et au Bal de la Saint-Valentin

Le président d'honneur du Bal de la Saint-Valentin, M. Raoul Dionne, doyen de la Faculté des arts, procède à la coupe du gâteau en présence de Mme Léone Boudreau-Nelson, responsable du goûter et de Claude Thériault, professeur d'arts visuels et responsable des décors de la salle. Les profits de la soirée, organisée par le Club régional A.U.M., serviront à l'achat de costumes pour les membres de la chorale symphonique du Département de musique du Centre universitaire de Moncton.

Plus de 180 personnes ont assisté au Bal de la Saint-Valentin organisé par le Club régional A.U.M. à la salle à dîner de l'édifice Taillon le 11 février dernier. Un magnifique décor, signé Claude Thériault, professeur d'arts visuels, un goûter exquis, préparé sous la coordination de Léone Boudreau-Nelson et une ambiance chaleureuse sont autant de facteurs qui ont contribué à faire de cette soirée un succès. L'ensemble musical était sous la direction de Gaston Emond, cl. 74. La photo nous fait voir quelques participants à la soirée. Dans l'ordre habituel: Fernand et Aldéa Landry, Dollard et Madeleine LeBlanc, George Bouchard, Rhéa et Joseph Daigle.

Le Bal de la Saint-Valentin est devenu l'un des projets majeurs qu'entreprend le Club régional A.U.M. pour répondre à son objectif d'aider à la promotion des beaux-arts au Centre universitaire de Moncton. Cette photo nous fait voir, dans l'ordre habituel: M. George Bouchard, président de l'A.U.M.; Mme Babineau et M. Adrien Babineau, président du Club régional; Mme LeBlanc; Mme Léone Boudreau-Nelson et M. Alex LeBlanc, ancien président du Club régional.

La salle à dîner de l'édifice Taillon avait un cachet spécial le soir du Bal de la Saint-Valentin. En effet, le décor approprié pour la circonstance, faisait un heureux mariage avec une variété d'arbres (trois douzaines) et de pots de fleurs, courtoisie de la maison de fleurs exotiques Janson de Moncton, dont M. Don Lebans est le propriétaire. La photo, prise au début de la soirée, nous fait voir, de gauche à droite: Léone Boudreau-Nelson, Médard Collette, Yolande et Raoul Dionne et Herméline Collette.

BOURSES DU CLUB DES AIGLES BLEUS — En plus d'encourager et d'aider par divers moyens à la promotion des sports interuniversitaires à l'Université, le Club des Aigles Bleus remet à chaque année des fonds au Service d'aide financière du Centre universitaire de Moncton, pour la création de bourses d'études qui sont attribuées aux étudiants du campus de Moncton. Cette année, le Club des Aigles Bleus a fait le don de 4 000 dollars, somme qui provient d'un surplus de son budget de fonctionnement et de la cotisation des membres. Les récipiendaires de cette année sont au nombre de 17. La photo, prise lors de la remise du chèque de $4 000, nous fait voir, dans l'ordre habituel: Charles-Emery Brison et Norman Landry, respectivement trésorier et président du Club des Aigles Bleus, ainsi que Viateur Viel, responsable du Service d'aide financière de l'Université.

LOTERIE DES ATHLETES — Les recettes de la loterie des athlètes, organisée par le Club des Aigles Bleus de l'Association des anciens et amis de l'Université de Moncton, s'élèvent à $1500. Cette somme servira à acheter des costumes aux athlètes des différentes équipes interuniversitaires de l'Université. Les gagnants du tirage qui a eu lieu en janvier dernier sont: Bernard Cormier, employé au Service des finances du Centre universitaire de Moncton $500; Denis LeBlanc, employé au CN à Moncton, $250; L.-E. Allard du Québec, $125; Remy Moissan du Québec, $75, et Michel Béchard, étudiant en 1ère année à la Faculté des sciences de l'éducation et qui fait partie de l'équipe des Aigles Bleus, $50. Notre photo prise au moment du tirage nous fait voir dans l'ordre habituel, Ivan Drapeau, organisateur de la loterie; Paul Belliveau, organisateur de la loterie et directeur du Club des Aigles Bleus; Paul Bourgeois, premier vice-président du Club; Daniel MacDonald, professeur au Département d'éducation physique et de loisirs à l'U de M; Norman Landry, président du Club des Aigles Bleus; Charles-E. Brison, deuxième vice-président et Alonzo Johnson, trésorier.

PREMIERE AU VOLLEY-BALL — Pour la première fois de leur histoire les Anges Bleus de l'U de M ont remporté le championnat interuniversitaire de volley-ball de l'Atlantique avec une fiche de quatre victoires et aucune défaite. Les Anges Bleus et l'équipe qui a terminé en deuxième position, les Reds de UNB, ont participé au tournoi national de volley-ball qui s'est déroulé au CEPS du 3 au 5 mars derniers. Les Rebels de UNB et les Aigles de l'U de M, comme équipe hôte, ont représenté la catégorie masculine de la conférence de l'Atlantique à ce tournoi. Dans notre photo on aperçoit l'équipe championne de gauche à droite, 1ère rangée: Chantal Cormier, Lucie Lagacé, Louise Gaudet et Monique Lagacé; 2e rangée: Yolande McLaughlin, Marjolaine Albert, Johanne Beaudoin, Guyanne Savoie, Lyne Gaudreault, Anne Guérette et l'entraîneur, Daniel O'Carroll.

Dons reçus

J.-L. Lévesque

L'Université a reçu récemment un don de $100,000 de la Fondation J.-L. Lévesque. Ce montant sera versé au fonds de construction du Centre de l'éducation physique et des sports et représente le quatrième versement d'une contribution totale de $500,000 devant être remise par la Fondation J.-L. Lévesque.

Le vice-recteur à l'administration, M. Médard Collette, précise que le $100,000 servira à amoindrir la dette du fonds de construction de l'Université, qui s'élevait au 30 juin dernier à environ $700,000.

Rappelons que M. J.-L. Lévesque, deuxième chancelier de l'Université de Moncton, est un ancien du Collège Saint-Joseph, et qu'il a toujours porté un intérêt marqué pour l'Université.

Jules A. Brillant

L'Université de Moncton a également reçu un don de $10 000 de la succession Jules A. Brillant. Ce montant complète donc la contribution totale de $100,000 qu'avait effectué en décembre 1965 M. Jules A. Brillant, ancien industriel et éminent financier de Rimouski, décédé en 1973.

"L'Université est redevable à cet homme de grande valeur qui a beaucoup contribué au développement de l'enseignement universitaire en Acadie", a déclaré le vice-recteur à l'administration, M. Collette. A titre d'exemple, mentionnons qu'il a été président de la première grande campagne de souscription lancée au tout début de l'existence de l'Université de Moncton et qui avait rapporté quelque 3,5 millions de dollars. Cette somme a permis à l'Université de Moncton d'entreprendre son vaste programme d'expansion.

Création d'un fonds de bourses du personnel au Centre de Moncton

PREMIERE CAMPAGNE DU FONDS DE BOURSES DU PERSONNEL — Pour la première fois dans l'histoire de l'Université de Moncton, une campagne de souscription a été menée auprès des membres du personnel du campus de Moncton en vue de recueillir des fonds devant servir à attribuer des bourses aux futurs étudiants ou à ceux qui fréquentent déjà le Centre universitaire de Moncton. La campagne vient de se terminer et sans connaître le résultat final, tout laisse croire que l'objectif de $10 000 aura été atteint. La campagne a été organisée par le Comité de fonds de bourses du personnel du Centre universitaire de Moncton qui a reçu l'appui de sollicitateurs des diverses associations d'employés de l'Université. Cette année, le Comité versera 75 pourcent de la somme recueillie dans un fonds de fiducie alors que l'autre 25 pourcent et les intérêts seront remis au Service d'aide financière qui sera chargé de remettre des bourses aux étudiants francophones les plus méritants des provinces Maritimes et des Iles-de-la-Madeleine. Il est à noter qu'à chaque année le Comité de fonds de bourses du personnel diminuera de un pourcent le montant devant être gardé en fiducie jusqu'à concurrence de 50 pourcent. Le Comité a voulu fêter son président honoraire, M. Victor Ross, lors de son anniversaire de naissance. Notre photo prise à ce moment nous fait voir, assis de gauche à droite: le coordonnateur, Viateur Viel, responsable de l'Aide financière; la secrétaire, Marie-P. Allard, agent d'information; le président honoraire, M. Ross qui est aussi recteur adjoint au C.U.M.; le président de l'Association des bibliothécaires et professeurs, M. Arsène Richard; 2e rangée, dans le même ordre: le président de l'Association du personnel administratif et professionnel, Maurice Arsenault; le président de l'Association des employés, Léonard Bourque et le coordonnateur, Bill Boucher, directeur des Anciens et du Développement. Absents lors de la prise de la photo, le président de l'Association des techniciens, Aldérice Richard et le trésorier, Donald Cormier, directeur des finances au Centre universitaire de Moncton.

Nouvelles du milieu universitaire

Nouveaux programmes offerts

Deux nouveaux programmes d'études, soit la maîtrise en génie et le baccalauréat en loisirs, viendront s'ajouter dès cet automne à la liste des programmes offerts par l'Université. Ces deux nouveaux programmes ont récemment reçu l'approbation de la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes.

La maîtrise en génie, de type recherche, sera offerte à la Faculté des sciences et de génie, tandis que le baccalauréat en loisirs relève de la Faculté des sciences de l'éducation.

Hausse de 6.7 pourcent dans les subventions

Le montant global des subventions gouvernementales pour le fonctionnement des trois centres universitaires l'an prochain se chiffre à $16,237,800. Ce montant est composé d'une subvention de base de $11,909,780, d'une subvention de $3,163,020 basée sur les inscriptions, ainsi que des subventions supplémentaires de $145,000 et de $1,020,000 pour le service de la dette du Centre universitaire Saint-Louis-Maillet d'Edmundston et l'Ecole de droit respectivement.

En comparaison avec la présente année financière, le montant accordé en subventions de fonctionnement représente une hausse de $939,840, soit 6.64 pourcent. La subvention au chapitre du service de la dette a diminué de $30,000 et la subvention devant servir à la deuxième année d'opération de l'Ecole de droit a été augmentée de $132,000.

Le recteur de l'Université, M. Jean Cadieux, a déclaré "qu'il faudra serrer davantage la ceinture parce que cette augmentation est à peine suffisante pour combler les dépenses supplémentaires occasionnées par la hausse des coûts d'opération due à l'inflation." C'est la troisième année consécutive que les hausses sont limitées dans les subventions.

Création du Comité tripartite permanent

Le Conseil des Gouverneurs de l'Université a approuvé la création d'un Comité tripartite permanent qui sera chargé de veiller à l'observance des règlements linguistiques et à étudier les griefs de nature linguistique. Le Conseil a également ratifié, après quelques modifications, les recommandations en provenance du Comité tripartite temporaire. Les nouveaux règlements linguistiques doivent être codifiés sous peu.

Par ailleurs, le Conseil a adopté en principe la première tranche des nouveaux statuts de l'Université, telle que présentée par le Comité des recteurs adjoints. Les articles, qui traitent des fonctions des cadres supérieurs et des définitions des principaux organismes (faculté, école. . .) ont été présentés aux divers corps universitaires pour commentaires et suggestions.

Le Rapport Rouge des étudiants

Trois semaines d'audiences et une journée d'ateliers tenues auprès de la population étudiante du Centre universitaire de Moncton ont permis aux représentants étudiants de recueillir des commentaires, des plaintes de même que des suggestions sur l'enseignement dispensé à l'Université de Moncton ainsi que sur ses orientations futures.

Cette période de réflexion est survenue à la suite de la publication du rapport du Comité des programmes intitulé "Essai de planification académique — 1977-1992" et qui fera l'objet d'un débat spécial au Sénat académique en mars.

Les étudiants doivent faire la synthèse des recommandations recueillies dans un document qu'ils intitulent "Rapport Rouge" et qui sera présenté à la direction de l'Université.

L'U de M et l'unité canadienne

Plusieurs personnes de l'Université de Moncton ont présenté des mémoires lors des audiences de la Commission de l'unité canadienne tenues à l'Hôtel Beauséjour les 30 et 31 janvier derniers: le recteur, M. Jean Cadieux, le professeur Fréderic Grognier du Département de traduction et des langues, l'étudiant Michel Gauvin du Département de science politique, Jacques Laprise, étudiant au Centre universitaire Saint-Louis-Maillet, et le professeur Tran Quang Ba du Département de science politique. En outre les professeurs Jules Léger et Fernand Arsenault ont présenté des mémoires, le premier au nom du Club Richelieu de Moncton et le dernier au nom d'un groupe de citoyens de la région. Notons également que plusieurs étudiants de l'Université ont fait des interventions lors de la séance publique de la Commission.

La 6e Expo-Sciences du N.-B.

Les dates du 31 mars et du 1er avril ont été retenues pour la tenue de la 6e Expo-Sciences du Nouveau-Brunswick, qui aura lieu à la rotonde de la Faculté des sciences et de génie

(Suite à la page 13)

La 6e Expo-Sciences du N.-B. (Suite)

au Centre universitaire de Moncton. Le président du Comité d'organisation, M. Fernand Girouard, professeur au Département de physique-mathématiques, a indiqué que, comme à l'accoutumée, le public sera invité à voir les travaux scientifiques des étudiants du secondaire. Deux grands prix, consistant en un voyage toutes dépenses payées à l'Expo-Sciences nationale en mai à Sudbury, seront attribués aux responsables des travaux jugés les plus méritants.

Premier colloque international de l'Acadie

Le Centre d'études acadiennes de l'Université organise un "Premier colloque international de l'Acadie" qui réunira, du 11 au 13 mai 1978, plus de 60 conférenciers et un nombre imposant de participants. Selon le directeur du Centre, M. Jean Daigle, le colloque se propose de faire le point sur l'état des recherches et des connaissances dans les divers domaines des études acadiennes, soit l'histoire, le folklore, la littérature, la généalogie, la géographie, la démographie, la sociologie, les archives, la linguistique et la civilisation matérielle.

Les personnes ressources proviennent des provinces de l'Atlantique, du Québec, de la Nouvelle-Angleterre, de la Louisiane et de la France. Un grand rassemblement donc, qui ne manquera pas d'intéresser un grand nombre de personnes.

Le Projet-Impôt est en marche

Les étudiants de la Faculté d'administration offrent à nouveau cette année leurs services aux contribuables de la région de Moncton pour les aider à préparer leurs déclarations d'impôt. Le Projet-Impôt est devenu un événement annuel qui permet aux personnes à revenu faible d'avoir recours à des services gratuits. Pour la deuxième année de suite, le projet est coordonné par l'étudiant Alain Breton, tandis que le professeur Edgar Léger agit à titre de conseiller. L'an dernier, les étudiants ont rempli plus de 900 rapports d'impôt.

Colloque sur les enfants à besoins spéciaux

Le Centre universitaire de Moncton sera l'hôte à nouveau en mai 1978 d'un colloque d'envergure ayant pour thème les enfants à besoins spéciaux. Un colloque portant sur le même sujet avait attiré l'an dernier quelque 500 participants.

Le colloque se déroulera du 10 au 12 mai et sera organisé cette année, conjointement par le chapitre Beauséjour du Conseil de l'enfance exceptionnelle et l'Association des sciences en modification du comportement. M. Léonard Goguen, directeur du Département d'éducation spéciale à l'Université de Moncton, assume la présidence des deux organismes.

L'organisation du colloque a été confiée à un Comité dont la coordination est assurée par M. Clarence Jeffrey, professeur de psychologie au campus de Moncton.

Programme de causeries de l'ACFAS

Encore cette année, plusieurs professeurs de l'Université mettront leurs connaissances et expertises au service de la population française des Maritimes grâce à un programme de causeries mis sur pied par le Comité régional de l'ACFAS en collaboration avec l'U de M. Le Comité est sous la présidence de Simone Devinante, directrice du Département d'orientation à la Faculté des sciences de l'éducation. Une liste des conférenciers, ainsi que le titre de leurs causeries, ont été envoyés à des nombreux organismes, écoles, chambres de commerce, clubs sociaux, associations, etc. L'an dernier, 26 professeurs ont donné quelque 53 causeries dans diverses localités des Maritimes.

Colloque sur les études du 18e siècle

Pour la première fois, le Centre universitaire de Moncton sera l'hôte du 6e Colloque annuel de la Société atlantique d'étude du XVIIIe siècle, les jeudi, vendredi et samedi 27, 28 et 29 avril prochains.

Plus d'une trentaine de conférenciers venant de la France, de l'Allemagne, des Etats-Unis, des provinces de l'Atlantique, du Québec et de l'Ontario, alimenteront le programme d'ateliers et de séances plénières. Notamment, quatre professeurs du Centre universitaire de Moncton y participeront, soit Maurice Rainville, directeur du Département de philosophie; Ghislain Clermont, arts visuels; Margarita Yuste, professeur d'espagnol et Léon Thériault, histoire.

Le colloque comprendra divers exposés traitant entre autres de l'Acadie, de la femme au XVIIIe siècle, du théâtre français dans les Maritimes, des philosophes français.

Plusieurs activités culturelles sont également prévues au programme dont un spectacle de Charlotte Cormier, folkloriste au Centre d'études acadiennes de l'U de M, un concert de la chorale Les Jeunes Chanteurs d'Acadie, un banquet avec mets et musique du XVIIIe siècle, etc.

Nouvelles des anciens et anciennes

Le conseil consultatif sur la condition de la femme est nommé

Il aura fallu aux citoyennes du Nouveau-Brunswick deux ans d'attente avant que le gouvernement de la province ne se décide à nommer un Conseil consultatif sur la condition de la femme. L'annonce de la création du Conseil est survenue le 8 décembre 1977 alors que le projet de loi avait été accepté le 17 décembre 1975.

Les membres du Conseil n'ont cependant pas attendu aussi longtemps pour se mettre au travail puisque deux réunions ont déjà eu lieu, soit une en février à Fredericton et une en mars à Moncton. Une rencontre publique s'est également déroulée à Moncton le mardi 7 mars dernier.

La présidente du Conseil consultatif sur la condition de la femme, *Mad. Madeleine LeBlanc* de Dieppe, s'est dit enchantée du résultat des premières réunions et du bel esprit qui y règne. "Les membres, même si elles ne se connaissaient pas, ont semblé avoir toutes les mêmes préoccupations", d'ajouter la présidente.

Mad. LeBlanc explique que le Conseil est un organisme d'étude et de consultation qui est chargé de donner son avis au Premier ministre de la province concernant les questions relatives à la condition de la femme et de porter à l'attention du gouvernement et du public les questions qui intéressent ou préoccupent les femmes.

Outre Mad. LeBlanc les autres membres du Conseil sont: Ann Crocker de Fredericton, vice-présidente; Edna Cameron, Chatham; Délie Chiasson, Shippagan; Erminie Cohen, Saint-Jean; Lillian Labillois, Fredericton; *Aldéa Landry,* Bathurst, représentante des anciens au Conseil des Gouverneurs de l'Université de Moncton; Thérèse Martin, Edmundston; *Thérèse Roy,* Campbellton, diplômée de l'Université de Moncton en 1967; Dawn Bremmer, Jemseg; Diana Boyd, Saint-Stephen et Katheryn Hamer, Sackville.

Nouveaux conseillers de la reine

Me Jean-Claude Angers, avocat d'Edmundston et membre du Conseil des Gouverneurs de l'Université de Moncton, ainsi que Me Alfred Landry de Moncton, docteur de l'U de M et ancien président du Conseil des Gouverneurs, sont au nombre des 14 nouveaux conseillers de la Reine annoncés par le lieutenant-gouverneur Hédard Robichaud. Cet honneur est décerné à des avocats qui se sont signalés dans la pratique du droit. Au nombre des nouveaux conseillers, on retrouve également Me Léonide Cyr de Moncton, membre de l'Association des anciens et amis de l'U de M et Me Paul Thériault, un ancien du Collège Saint-Joseph, classe 1951.

Nouveau commerce à Moncton

Un nouveau bureau de pratique de la comptabilité a ouvert ses portes récemment au 207 de la rue Robinson à Moncton. Il s'agit du bureau de Jean-Paul Bourque, C.A., diplômé de l'Université de Moncton en 1965 (B.A.) et en 1968 (B. Comm.).

M. Bourque a occupé divers postes par le passé, soit pour le compte de l'Impôt Fédéral Montréal, C.A., de 1968 à 1970, H. R. Doane & Co. à Bathurst et à Moncton de 1970 à 1973.

En 1973, il devient Directeur de fiscalité et en 1975, Secrétaire adjoint avec l'Assomption Mutuelle Vie. Jean-Paul et son épouse Rosa LeBlanc ont trois enfants: Daniel, Christine et Serge.

Nomination au Vatican

Le Pape Paul VI a nommé tout récemment le R. P. James H. McDonald auxiliaire de Hamilton (Ontario), lui attribuant à cette occasion le siège épiscopal titulaire de Gibba.

Mgr McDonald, qui appartient à la congrégation de Sainte-Croix, est né le 28 avril, 1925, et a été ordonné le 28 juin 1953. Il a fait ses études à l'Université Saint-Joseph, au Nouveau-Brunswick, et à Montréal, et s'est consacré à l'enseignement et au ministère paroissial. Il était depuis 1969 curé de St-Michel, à Waterloo, après avoir été aumônier militaire à la base de Moncton.

Décès du P. Gallant

Le père Théodore Gallant, c.s.c., est décédé à l'hôpital Dr Georges-Dumont à Moncton le 10 janvier 1978, à la suite d'une longue maladie.

Il était né à Boston, Mass., le 8 novembre 1905, fils de Pierre Gallant et de Caroline Poirier. Entré dans la congrégation de Sainte-Croix en 1929, il recevait l'ordination sacerdotale en janvier 1933 à Montréal.

Des études supérieures à Montréal et à Washington lui valurent des degrés en théologie, en philosophie et en biologie.

De 1923 à 1936, il était professeur à l'Université Saint-Joseph de Memramcook; de 1946 à 1953 et de 1960 jusqu'à sa paralysie en 1969, il desservait la paroisse Saint-Edouard de Dorchester en même temps que le pénitencier fédéral du même endroit comme chapelain. De 1953 à 1956, il était recteur et supérieur de l'Université Saint-Joseph puis brièvement vicaire à la paroisse Saint-Thomas.

Quelques événements à ne pas manquer!

Championnat interuniversitaire canadien de hockey

les 16, 17, 18 et 19 mars 1978

Colisée de Moncton

Championnat canadien de gymnastique moderne

les 21, 22 et 23 avril 1978

Centre de l'éducation physique et des sports

Centre universitaire de Moncton

Collation des grades

le samedi 13 mai 1978 à 15h

Centre de l'éducation physique et des sports

Bal des finissants

le samedi 13 mai 1978 à 21h30

Centre de l'éducation physique et des sports

Projet — arboretum

première plantation de l'érablière

le samedi 27 mai 1978 à 10h

Centre universitaire de Moncton

Super bingo

le mardi 19 septembre 1978 à 20h

Colisée de Moncton

Retour 1978

les 20, 21 et 22 octobre 1978

Centre universitaire de Moncton

Cotisations 1978

Il est encore temps!

La campagne de cotisations 1978 se poursuit et déjà de nombreuses personnes ont fait parvenir leur formule d'adhésion à l'Association des anciens et amis de l'Université de Moncton. Y as-tu pensé?

Cette année, moi j'adhère à l'A.U.M.!

Les portes couleurs de l'Université: l'édition 1978 des Aigles Bleus.

Pleins feux sur le hockey universitaire

Pour la première fois dans l'histoire du hockey universitaire au pays, le championnat national de l'Union sportive interuniversitaire du Canada se déroulera à Moncton, soit les 16, 17, 18 et 19 mars au Colisée. A ce moment, l'équipe hôte, les Aigles Bleus de l'Université de Moncton, se mesurera aux meilleures équipes universitaires des diverses régions du Canada. C'est un événement unique qu'il ne faut surtout pas manquer. Ceux qui ne possèdent pas encore de billets peuvent se les procurer en s'adressant à la réception du CEPS au campus universitaire, ou encore au Colisée, à la Librairie Acadienne (Place Champlain), Keating's Tobacco Shop et B & B Sports à Shédiac.

VEUILLEZ NOUS AIDER

pour que votre nom soit correct sur notre liste

A

Association des Anciens
Université de Moncton
Moncton, N.-B.

☐ S.V.P., corriger le nom tel qu'indiqué.

☐ Substituer ce nom à celui apparaissant ci-contre.

☐ Rayer ce nom de la liste d'adresses.

☐ Ajouter ce nom à la liste d'envoi.

Nom .....

Adresse .....

Ville .....

Zone ..... Prov. .....

S.V.P., retourner LA PAGE COMPLETE pour nous permettre de comparer l'ancienne et la nouvelle adresse. N'oubliez pas d'indiquer la ZONE POSTALE.

BIBLIOTHEQUE CHAMPLAIN
UNIVERSITE DE MONCTON
MONCTON, N.-B.